



Terre de Football

Impasse Claude Bertholet Z.I.Nord BP 246 61007 ALENCON Cédex-
Tél. 02 33 81 77 22 Fax : 02 33 27 58 89 E-mail : president@footorne.fff.fr

COMMISSION	Départementale des Féminines
REUNION DU	Jeudi 4 octobre 2018
COMPTE RENDU	
Présents :	André LOUP – Clément LOUDJANI – Sébastien LEDENTU - Hervé MATYNIAC – Damien LAUNAY - Ysaline BOUILLY – Isabelle DALLET – Erick SENECHAL
Excusés :	Thomas GAGEZ – Mélissa MESAGLIO – Audrey GUESDON - Natacha RIETZ

Clubs invités : US Le Sap – US Le Mêle sur Sarthe – AS Berd’huis

Début de la réunion à 19H00

Nous souhaitons un bon rétablissement à Natacha et Mélissa

1 - Point sur les effectifs :

Gacé est en passe de pouvoir créer une équipe sénior

Alençon : Problème avec les U17F. Il n’y a pas assez de filles pour pouvoir créer une équipe et trop pour les faire jouer en séniors (uniquement autoriser de faire jouer 2 joueuses en ligue)

Berd’huis : A l’effectif mais les licences ne sont pas encore enregistrées

Le Sap : Effectif de 21 joueuses

Le Mêle sur Sarthe : A l’effectif mais avec une joueuse qui aura 14 ans en Février 2019. Une dérogation sera accordée sous réserve autorisation médicale, celle des parents et du président du club.

2 - Championnat féminin senior de l’Orne

Proposition est faite aux 4 clubs du groupe B de jouer les matchs avec les distances de déplacement les plus longues sur terrain neutre pour réduire les distances de déplacement.

Club de Berd’huis n’est pas très favorable pour cette proposition car risque de manque de motivation des joueuses privées de leurs supporters. Renouvelle sa demande pour jouer les matchs à domicile le Samedi à 18H00

Club du Mêle sur Sarthe : Donne aussi sa préférence pour jouer le Samedi à 18H00. Lui aussi n’est pas favorable à cette proposition

Club du Sap : Serait OK pour se déplacer le samedi soir aussi

Décision :

Matches allés – Retours entre les 4 clubs avec démarrage du championnat le 14 Octobre

Matches à Domicile pour Berd’huis et le Mêle sur Sarthe seront programmés le Samedi soir 18H00 si accord des clubs visiteurs

Règlement championnat football féminin seniors à 8

Propositions de modification :

Demande de report, changement de lieu ou d’heure à 6 jours via footclub (avant était 10 jours)

Temps de jeu : 2 x 40 minutes (avant était 2 x 35 minutes)

Nombre de remplaçants autorisés : 4

Sur-classement autorisé : sur dossier pour les U16F

3 - Coupe Futsal féminine (weekend 26/27 Janvier + finale le 10 Février)

Question posée aux clubs : Doit-on prendre les équipes qui jouent en championnat ligue sachant que celles-ci auront des matchs de prévus pendant la période.

Décision : Cette compétition sera uniquement réservée aux équipes foot à 8 du district.

Pour info : Les clubs seront invités via un lien envoyé sur les boites mail à réserver les salles.

4 – Bilan sur foot d’animation (Clément)

Rentrée du foot féminin à Carrouges (voir compte rendu sur le site du district)

116 filles présentes ce qui présente un nombre record

Les calendriers foot féminins ont été envoyés aux clubs et est en ligne sur le site du district

2 actions sont engagées :

- Le mondial des « chtiotes normandes »
- Lancement de la pratique 100% féminin sur les catégories U7F – U9F avec une fréquence de plateaux 1 weekend sur 2 (1^{er} plateau : le 13 Octobre sur 2 sites) – Rappel que l’on peut intégrer 2 U10F

Autres infos

- Journée de détection U13F le Mercredi 31 Octobre
- 26 Octobre le district de la Mayenne organise une journée U13F à laquelle les clubs d’Alençon et de Flers participeront
- Précision est donnée sur l’utilisation des bons de formation (information complète sera donnée sur les sites du district et de la ligue)
- Le prochain module U7/U9 est prévu sur Mortagne (il reste 6 places)

5 – Tour de table

André :

- Souhaite la bienvenue à Erick SENECHAL
- Rappel que le district est au service des Clubs

Hervé :

- Remercie les clubs présents pour leur participation à cette réunion

Prochaine réunion : Date à définir

Fin de la séance : 20h30

Le Président
André LOUP

Le secrétaire de séance
Hervé MATYNIAK

Pv mis en ligne sur le site du D.O.F. le 5/10/18